

montrer l'Alliance sous son vrai visage, particulièrement aux États membres des Nations Unies nouvellement devenus indépendants, et sur les inconvénients qu'il y aurait à ce que les membres de l'OTAN cherchent à constituer un bloc aux Nations Unies. La délégation du Canada voulait voir les membres de l'OTAN adopter une attitude positive devant les Nations Unies, principale tribune politique du monde actuel.

Sur le plan économique, les ministres examinèrent le rôle de l'OTAN et l'importance qu'il convient d'attacher à l'Organisation de coopération et de développement économiques, en tant que capable de mettre en œuvre d'une manière pratique les principes de coopération économique atlantique qu'énonce l'article II du Traité de l'Atlantique Nord. Le Canada, comme tous les autres membres, se déclara d'avis que l'OTAN a un rôle particulier à jouer quant aux problèmes économiques se rattachant directement à l'effort de défense commune, et quant à la volonté commune qu'il importe d'affirmer sur le plan politique devant les initiatives économiques de l'URSS dont les buts et les mobiles sont essentiellement politiques. Le Canada, toutefois, tint à souligner que la mise en œuvre des politiques nationales doit s'accomplir dans le cadre d'organismes économiques spécialisés, comme par exemple l'OCDE. Les ministres soulignèrent aussi l'importance de favoriser et de stimuler un sain développement économique dans les pays de l'Alliance moins avancés que les autres, et les responsabilités qu'ont les pays de l'OTAN, à un titre spécial, de fournir par des organismes économiques compétents une aide aux pays insuffisamment développés du monde libre.

Réunion des chefs d'État

Les membres de l'Alliance sont conscients depuis quelque temps de la nécessité d'une revue générale de la nature et des buts de l'OTAN. Plusieurs fois au cours de l'année, le premier ministre a réclamé une conférence au niveau des chefs de gouvernement. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la réunion de décembre, a proposé qu'une réunion au plus haut niveau ait lieu en 1961. M. Herter ayant déclaré qu'il ne pouvait s'engager au nom du prochain gouvernement de son pays, on décida que la proposition serait examinée plus à fond par le Conseil permanent et compte tenu de la tournure des choses en 1961. Les ministres ont accepté, d'autre part, l'invitation que leur a faite le Gouvernement norvégien de tenir à Oslo la réunion annuelle du printemps des ministres des Affaires étrangères, en mai 1961.

Défense nord-américaine

L'Amérique du Nord est comprise dans la zone du Traité de l'Atlantique Nord. Dans le cadre de l'OTAN, les Gouvernements du Canada et des États-Unis se partagent la tâche de la défense de cette région. Les diverses mesures de coopération qu'ils ont prises pour améliorer la défense du continent contribuent à renforcer la sécurité collective dans le cadre plus large de l'OTAN.

Au cours de l'année écoulée, les rapports du Canada et des États-Unis dans ce domaine ont continué d'être étroits et mutuellement avantageux. Les méthodes et rouages de consultation établis au long des années n'ont cessé de fonctionner efficacement.

La troisième réunion du Comité ministériel canado-américain de défense commune a eu lieu à Montebello (Québec) les 12 et 13 juillet. La